

# Colloque des adultes en formation

Octobre 2003

## Compte rendu du 2<sup>e</sup> colloque des adultes en formation

tenu les 25 et 26 octobre 2003  
à l'Université du Québec à Montréal

dans le cadre de la  
**SEMAINE QUÉBÉCOISE  
DES ADULTES EN FORMATION**

## *Table des matières*

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Premiers pas vers la création d'un mouvement d'étudiants adultes</b> .....	<b>1</b>
Des règles rigides.....	1
L'emprise d'Emploi Québec sur le système d'éducation.....	1
Un déficit éducatif.....	2
<b>Des partenaires</b> .....	<b>2</b>
<b>Allocution de M. Denis Sylvain</b> .....	<b>3</b>
<b>Allocution de M. Robert Martin</b> .....	<b>4</b>
<b>Allocution de M. Victor Lapalme</b> .....	<b>5</b>
<b>Textes des ateliers</b> .....	<b>6</b>
<b>Atelier 1</b>	
<b>Amender la loi sur les associations étudiantes et créer un mouvement étudiant adulte</b> .....	<b>6</b>
Consultation sur la Loi .....	6
Demande d'avis à la Commission des droits de la personne.....	7
Un appui de taille .....	8
Une condition préalable à la création d'un mouvement étudiant adulte .....	8
L'étape que nous pouvons franchir.....	9
Les questions.....	9
<b>Atelier 2</b>	
<b>L'aide financière aux étudiants et aux étudiantes adultes</b> .....	<b>10</b>
Un autre avantage.....	12
Les questions.....	12
<b>Atelier 3</b>	
<b>Le financement de l'éducation des adultes</b> .....	<b>13</b>
Les travaux d'un Comité d'experts .....	13
Un danger.....	14
Un choix politique douteux.....	15
Les questions.....	15
<b>Résolutions</b> .....	<b>16</b>
<b>Atelier 1</b> .....	<b>16</b>
<b>Atelier 2</b> .....	<b>17</b>
<b>Atelier 3</b> .....	<b>19</b>
<b>Commentaires des participants</b> .....	<b>21</b>
<b>Liste des participants</b> .....	<b>28</b>

## Introduction

### Premiers pas vers la création d'un mouvement d'étudiants adultes

Pour faire valoir leurs nombreuses revendications, des étudiants et des étudiantes adultes du secondaire, du collégial et de l'université souhaitent créer un nouveau mouvement étudiant. Ils en ont posé les premiers jalons en constituant un conseil d'administration provisoire.

Telle est la principale décision du 2<sup>e</sup> Colloque des adultes en formation, qui s'est tenu les 25 et 26 octobre dernier, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation. L'événement, qui avait lieu pour la deuxième année consécutive, réunissait quelque 150 étudiants et étudiantes du secondaire général, du secondaire professionnel, du collégial et de l'université provenant de 50 villes et de la plupart des régions du Québec.

### Des règles rigides

Tant l'an dernier que cette année, ce sont surtout les étudiants et les étudiantes adultes du secondaire qui ont fait état de leur ras-le-bol à l'égard d'une foule de problèmes : la difficulté de s'inscrire dans le programme d'études de leur choix, la situation financière extrêmement pénible dans laquelle ils doivent effectuer leurs études, et les règles infantilisantes, arbitraires et antiéducatives qui leur sont trop souvent imposées. Des exemples? Des étudiants adultes sont forcés de signer des contrats dans lesquels ils s'engagent à respecter un seuil d'absence de 10 %, peu importe le motif, incluant les problèmes de santé. Excèdent-ils ce seuil, les adultes doivent venir en retenue le soir quand ils ne sont pas expulsés de l'école, même quand ils ont d'excellents résultats scolaires! Or, il y a parmi eux de très nombreuses mères monoparentales qui ne peuvent tout de même pas laisser leurs enfants seuls à la maison lorsqu'ils sont malades. Les comportements vexatoires et abusifs incluent aussi l'impossibilité pour un étudiant adulte d'entrer dans sa classe s'il a 30 secondes de retard et même des systèmes serrés de contrôle pour aller à la toilette! Il s'agit là de comportements qui n'ont rien pour favoriser la persévérance et la réussite des adultes qui ont effectué un retour aux études dans l'espoir d'améliorer leur sort.

### L'emprise d'Emploi Québec sur le système d'éducation

Tout indique que ces politiques ne viennent pas principalement des centres d'éducation des adultes (CEA) et des centres de formation professionnelle (CFP) des commissions scolaires, mais bien de l'emprise croissante qu'exercent depuis quelques années Emploi Québec et les Centres locaux d'emploi (CLE) sur le système d'éducation des adultes.

Parmi les adultes qui souhaitent obtenir un secondaire V ou l'équivalent, on compte en effet des milliers de prestataires de la sécurité du revenu qui effectuent un retour aux études dans le cadre des programmes d'Emploi Québec et des CLE. Or, comme le démontre un protocole d'entente entre les cinq commissions scolaires de l'Île de Montréal et Emploi Québec, c'est ce dernier qui impose aux établissements publics d'enseignement ces règles rigides, tout comme il régit le calendrier scolaire et le temps limite, souvent trop court, dans lequel l'adulte doit terminer son programme d'études. L'ensemble de ces éléments indique que nous sommes en présence d'une

inquiétante perversion des valeurs de liberté et de souplesse qui devraient gouverner tout système d'éducation des adultes.

Si les problèmes du secondaire constituent la priorité du nouveau mouvement étudiant, d'autres questions sont communes aux étudiants adultes des trois ordres d'enseignement. C'est certainement le cas du financement des programmes d'éducation des adultes, d'éducation permanente et de formation continue, du régime de l'accessibilité financière aux études (prêts et bourses), de la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels et, de façon générale, de la participation des étudiants adultes à la définition des politiques et des règles qui les gouvernent. Sur tous ces points, les deux premiers colloques ont adopté une quarantaine de propositions, qui constituent la base du programme politique du nouveau mouvement.

### **Un déficit éducatif**

En toile de fond, il est utile de rappeler que 24 % des Québécois et des Québécoises de 25 à 65 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires (DES). Le problème ne sera pas résolu dans un avenir prévisible quand on sait qu'environ 30 % des jeunes, dont 40 % des garçons, n'ont pas de DES à l'âge de 20 ans et que nombre d'entre eux viendront à l'éducation des adultes tôt ou tard. Dans le monde de l'éducation des adultes, le secondaire V est évidemment considéré comme le seuil minimal sans lequel une personne risque la marginalisation sociale. Ajoutons à cela que, selon les données de Statistique Canada, le Québec se situe au 9<sup>e</sup> rang des provinces canadiennes pour ce qui est du taux de participation des adultes à des activités d'éducation et de formation.

### **Des partenaires**

Enfin, que ce soit l'an dernier ou cette année, seule la participation financière de plusieurs partenaires a permis de tenir les deux premiers colloques et de jeter les bases du nouveau mouvement étudiant. Ces partenaires sont l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), la Bibliothèque nationale du Québec, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) et la compagnie Orléans Express. De plus, les deux premiers colloques des adultes en formation n'auraient pas eu lieu sans la Semaine québécoise des adultes en formation, dont l'un des objectifs est de donner la parole aux étudiants et aux étudiantes adultes. C'est ce qu'ils ont décidé de faire, et de façon très convaincante.

## *Allocution de M. Denis Sylvain*

**Président de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP)**

La Fédération a directement participé à la création de la Semaine québécoise des adultes en formation. Tout comme l'an dernier, elle est aussi engagée activement dans l'organisation du colloque qui nous réunit pour les deux prochains jours.

La FAEUQEP étant le seul groupe organisé d'étudiants et d'étudiantes adultes au Québec, il était logique qu'elle veuille se solidariser avec les adultes du secondaire et du cégep qui, il faut bien l'admettre, font face à des situations très difficiles, comme l'a démontré le colloque de l'an dernier.

Au nombre des points inscrits à l'ordre du jour de nos travaux, il y a la création d'un mouvement d'étudiants adultes regroupant le secondaire général, le secondaire professionnel, le cégep et l'université. Comme président de la FAEUQEP, je ne peux que souhaiter ardemment la naissance d'un tel mouvement, qui nous aidera à mieux défendre nos intérêts comme étudiants adultes, mais qui contribuera aussi à la diversité et la richesse des débats en éducation des adultes.

Dans la phase de démarrage de ce Mouvement, il est normal que la Fédération joue un rôle de remorque. À brève échéance, il faudra cependant que ce rôle s'estompe et que la Fédération ne devienne qu'une des quatre composantes du Mouvement, sans plus ni moins d'influence que les trois autres.

Sur ce, je vous souhaite, à tous et à toutes, un excellent colloque.

## *Allocution de M. Robert Martin*

**Coordonnateur du colloque**

Au nom du comité organisateur et en mon nom personnel, je tiens en premier lieu à vous remercier d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation de participer au 2<sup>e</sup> colloque des adultes en formation.

La réflexion que nous mènerons en fin de semaine se situe dans la continuité de nos travaux de l'an dernier. Ceux et celles qui étaient alors avec nous se souviennent que nous avons discuté de trois thèmes : les droits des étudiants adultes, leurs conditions socio-économiques et la reconnaissance des acquis.

Il sera donc à nouveau question de droits puisque la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants sera vraisemblablement amendée au cours de la prochaine année et nous avons bon espoir qu'elle reconnaîtra aux étudiants et aux étudiantes adultes du secondaire, du collégial et de l'université le droit de créer leurs propres associations étudiantes. Dès à présent, nous pouvons cependant avancer dans notre projet de créer un regroupement national des étudiants adultes, tel que le veut une proposition adoptée à l'unanimité au colloque de 2002. C'est ce dont nous discuterons dans l'atelier 1.

Les conditions socio-économiques dans lesquelles nous effectuons nos études sont aussi à l'ordre du jour, mais dans un angle plus précis. En effet, au cours de la dernière année, une vaste consultation a été menée en vue d'améliorer le régime de l'aide financière aux études. L'une des questions qui a été posée porte sur l'opportunité de transférer à l'aide financière les étudiants et les étudiantes adultes du secondaire général qui vivent de l'aide sociale. C'est l'atelier 2 qui mènera ces travaux et qui discutera notamment des barèmes de l'aide qui devrait être consentie aux étudiants adultes.

Par contre, il ne sera pas question de reconnaissance des acquis au cours de la fin de semaine. Non pas que le sujet ait perdu de sa pertinence, mais nous avons estimé qu'il est plus important pour le moment de discuter du financement des programmes d'éducation des adultes. Un groupe d'experts étudie cette question depuis environ un an et il remettra bientôt son rapport au ministre de l'Éducation. Dans le contexte actuel, il nous faut être vigilants, car le gouvernement pourrait être tenté de diminuer ses dépenses en éducation des adultes, d'une façon ou d'une autre.

Nous avons donc beaucoup de pain sur la planche. Avant de terminer, je tiens cependant à vous rappeler que ce colloque n'aurait pu être organisé sans la participation financière de nos partenaires et de nos commanditaires : l'Institut canadien d'éducation des adultes, la Bibliothèque nationale du Québec, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN), la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) et la compagnie Orléans Express.

## Allocution de M. Victor Lapalme

Président de l'Institut canadien d'éducation des adultes

Madame Susan Neilson,  
Mesdames et Messieurs, bon début de journée.

Je suis très heureux de constater que le lancement de cette 2<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des adultes en formation se fait en présence d'étudiants adultes de toutes les régions du Québec

Derrière cette grande campagne d'animation et de promotion de l'éducation tout au long de la vie qu'est la Semaine québécoise des adultes en formation, il y a un carrefour rassembleur : l'ICÉA, un organisme qui chapeaute la mobilisation concertée de nombreux partenaires engagés en éducation permanente.

En effet, depuis plus de 55 ans, l'ICÉA défend ardemment le droit des adultes à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. Encore aujourd'hui, bien des efforts restent à faire pour que l'éducation tout au long de la vie soit valorisée.

Suite à ce constat, l'ICÉA, à l'instar de plusieurs pays, a décidé d'organiser un événement d'envergure. C'est ainsi qu'est née en 2002, la première édition de la Semaine québécoise des adultes en formation : un événement unique qui donne la parole à tous les adultes.

Apprendre à l'âge adulte est une action qui comporte aussi des obstacles que l'on doit parvenir à surmonter pour poursuivre ou terminer ses études. Mais « *Peu importe la manière, le temps ou les efforts, apprendre, ça vaut le coup!* »

Vous, qui êtes rassemblés ici pour les deux prochains jours, vous êtes des symboles de détermination et de courage. Vous contribuez à donner le goût d'apprendre aux gens qui vous entourent. C'est ça, l'esprit de la Semaine.

Au cours de cette semaine, des centaines d'activités gratuites sont organisées partout au Québec pour valoriser l'éducation et la formation tout au long de la vie. En tant que président de l'ICÉA, je suis ému par l'enthousiasme des personnes et des organisations participantes.

J'aimerais également souligner que la Semaine québécoise des adultes en formation est née d'une volonté, partagée par la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) et le ministère de l'Éducation, pour faire connaître ce trésor méconnu qu'est l'éducation des adultes au Québec.

Le Colloque des adultes en formation est un geste concret qui démontre aux autorités que les étudiants adultes sont capables de se mobiliser pour défendre leurs droits. L'ICÉA salue donc chaleureusement votre action pour créer un mouvement étudiant adulte.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter une bonne Semaine québécoise des adultes en formation et surtout, bon Colloque des étudiants adultes.

## Textes des ateliers

### Atelier 1

#### **Amender la loi sur les associations étudiantes et créer un mouvement étudiant adulte**

Au nombre des propositions qu'a adoptées l'assemblée plénière du premier Colloque des adultes en formation, il y en avait une qui portait sur la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. Elle se lisait comme suit :

- *Que le ministre de l'Éducation utilise dès maintenant son pouvoir pour inclure les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle des commissions scolaires dans le champ d'application de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.*
- *Que les étudiants adultes demandent à cet effet l'appui des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle des commissions scolaires.*
- *Que les étudiants adultes demandent au ministre de l'Éducation de modifier la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants de façon à obliger les universités à définir l'éducation permanente.*

#### **Consultation sur la Loi**

Qu'est-il advenu de cette proposition depuis le colloque? Tel qu'on le croyait à l'époque, le ministère de l'Éducation a mis en branle, quelques mois plus tard, un processus de consultation devant mener à des modifications à la Loi. Le comité organisateur du colloque n'ayant pas d'existence légale proprement dite ni de ressources humaines, il lui était difficile de participer à cet exercice. La Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), qui a joué un rôle central dans l'organisation du Colloque, a cependant fait valoir les points de vue exprimés au Colloque dans un mémoire intitulé *Les associations d'étudiants adultes : une voix différente et nécessaire*. On y trouve les recommandations suivantes :

- Inclure dans la Loi une disposition prévoyant qu'il est de la responsabilité des établissements universitaires de définir la catégorie « éducation permanente » ou de faire la preuve qu'ils n'offrent pas ce type d'activités.
- Amender la Loi de façon à reconnaître deux catégories d'étudiants dans les cégeps, soit les étudiants réguliers et les étudiants de l'éducation permanente, en incluant une disposition prévoyant qu'il est de la responsabilité des cégeps de définir la catégorie « éducation permanente » ou de faire la preuve qu'ils n'offrent pas ce type d'activités.
- Amender la Loi de façon à y inclure les étudiants adultes des centres d'éducation des adultes (CEA) et des centres de formation professionnelle (CFP) des commissions scolaires.



Notons également que quelques centres d'éducation des adultes et centres de formation professionnelle ont répondu favorablement au vœu exprimé par l'Assemblée plénière du colloque et qu'ils ont fait parvenir au Comité d'accréditation responsable de la Loi une lettre d'appui à la création d'associations accréditées dans les CEA et les CFP.

Cet appui est évidemment fort utile, car si les nombreux organismes qui ont présenté des mémoires ont fait des recommandations sur plusieurs aspects de la Loi, c'est incontestablement la question du droit des adultes à constituer leurs propres associations étudiantes qui est la plus controversée.

### **Demande d'avis à la Commission des droits de la personne**

Au début de l'été, la Fédération a par ailleurs sollicité un avis de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec relativement à la discrimination systémique dont semblent être victimes les étudiants et les étudiantes du Québec au regard de la loi sur les associations étudiantes.

Qu'entend-on par « discrimination systémique »? Les documents de la Commission des droits de la personne considèrent qu'il y a une telle discrimination « lorsqu'un ensemble de politiques ou de pratiques d'une entreprise ont pour effet, par exemple, d'exclure les femmes de manière disproportionnée, ou encore de les empêcher de progresser au sein de l'entreprise ». La discrimination systémique s'applique également « dans l'accès à tout autre bien ou service ordinairement offert au public ».

Le raisonnement de la Fédération est le suivant : il existe au Québec une loi sur les associations étudiantes. Il est par ailleurs indéniable que tous les établissements publics d'enseignement du secondaire, du collégial et de l'université accueillent des étudiants et des étudiantes adultes. Or, la Loi exclut complètement les étudiants du secondaire. Ce n'est guère mieux au collégial puisque la Loi prévoit deux catégories d'étudiants — à temps plein et à temps partiel —, ce qui prive aussi les étudiants adultes de la possibilité de créer leurs propres associations étudiantes. À l'université, il y a bien une catégorie « éducation permanente », mais la loi prévoit qu'il appartient à chaque établissement de définir quels étudiants appartiennent à cette catégorie. Or, à l'exception de l'Université de Montréal, aucune université ne reconnaît officiellement avoir de tels étudiants. Dans les trois cas, la Fédération considère qu'il s'agit de discrimination systémique.

La question est importante, estime la Fédération, car c'est essentiellement par leurs associations que les étudiants peuvent participer à la vie de leur établissement et faire valoir leurs points de vue sur les orientations et les politiques, les services, le contenu des cours et des programmes, les méthodes pédagogiques, l'évaluation de l'enseignement et des enseignants, etc.

Dans sa lettre à la Commission des droits de la personne, la Fédération considère également que la création d'associations étudiantes est importante en raison des graves problèmes qui entravent le développement de l'éducation des adultes. Elle écrit à ce propos : « On note l'insuffisance et la précarité du financement des programmes d'éducation des adultes, la persistance d'un système d'enveloppes budgétaires fermées au collégial et au secondaire — une fois atteint un nombre x d'adultes, on ferme le robinet de l'admission — la vulnérabilité des moins nantis au pouvoir d'Emploi Québec d'imposer aux adultes ses choix de programme et ses conditions d'étude dans les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle des commissions scolaires, la lenteur dans l'implantation de la reconnaissance des acquis et des compétences, sans parler bien sûr du conservatisme pédagogique qui freine l'implantation de modèles

andragogiques, mieux adaptés que les modèles traditionnels aux caractéristiques particulières de l'apprentissage chez les adultes. »

Il faudra un certain temps — probablement quelques mois encore — avant que la Commission ne rende sa décision. Celle-ci pourrait avoir des conséquences très importantes. La Commission jouit en effet d'une grande autorité morale et, advenant qu'elle donne raison à la FAEUQEP, le ministère de l'Éducation et l'Assemblée nationale pourraient difficilement l'ignorer au moment d'amender la loi sur les associations étudiantes. La Commission a même le pouvoir de poursuivre en justice ceux qui passent outre à ses décisions.

### **Un appui de taille**

Plus récemment, en septembre, le conseil d'administration de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) a voté une résolution d'appui à la création d'associations accréditées d'étudiants adultes dans les établissements publics d'enseignement.

Il s'agit d'un appui de taille, car l'ICEA, un organisme d'experts, constitue un interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec sur toutes les questions relatives à l'éducation des adultes, l'éducation permanente et la formation continue. C'est d'ailleurs en vertu d'un mandat du gouvernement que l'ICEA organise depuis l'an dernier la Semaine québécoise des adultes en formation.

### **Une condition préalable à la création d'un mouvement étudiant adulte**

Voilà donc où nous en sommes à ce jour. Depuis le colloque de l'an dernier, le processus d'amendement à la loi sur les associations s'est irrévérablement mis en branle. Il s'agit là d'un élément très important, car il faut généralement de nombreuses années de revendication pour faire modifier une loi.

À ce stade-ci, cependant, nous ignorons à la fois la décision de la Commission des droits de la personne ainsi que la nature du rapport et des recommandations que le Comité d'accréditation déposera au ministère de l'Éducation. Nous sommes également dans l'incertitude sur le sort que réservera l'Assemblée nationale à d'éventuels amendements à la Loi. Nous ignorons enfin le temps qu'il faudra pour que le processus soit mené à terme. Au bas mot, il faut probablement prévoir un an.

Cette situation comporte des conséquences sur le mandat que l'assemblée plénière du colloque de l'an dernier a confié au comité organisateur de « travailler à la création d'un regroupement d'étudiants et d'étudiantes adultes du Québec et, à cet effet, de convoquer une assemblée générale de fondation au moment jugé opportun ».

Tout indique que la loi sur les associations étudiantes devra être amendée et reconnaître pleinement le droit des adultes à créer leurs propres associations étudiantes avant qu'un mouvement national légalement constitué puisse voir le jour et se développer. L'existence d'un tel mouvement suppose en effet qu'il bénéficie d'un cadre juridique, d'un poids politique et de ressources financières relativement importantes. Cela ne sera possible que dans la mesure où auront été créées un certain nombre d'associations accréditées.

### L'étape que nous pouvons franchir

Cela ne signifie pas que nous soyons condamnés pour l'instant à l'inaction. Il y a en effet des moyens de faire un autre pas vers la création d'un regroupement national, par exemple en constituant un conseil d'administration provisoire qui aurait pour mandat d'incorporer le mouvement et de mettre au point une proposition de statuts et règlements. Ceux-ci seraient soumis au Colloque de l'an prochain, qui serait de fait l'assemblée de fondation du mouvement étudiant adulte.

Pour des raisons de cohésion et parce qu'il n'y a guère de possibilité de procéder autrement, il serait préférable que le Comité organisateur du colloque devienne le conseil d'administration provisoire. Dans la prochaine année, ce conseil d'administration devrait par ailleurs recruter quelques autres membres pour s'assurer que les quatre groupes qui participent au colloque (le secondaire général, le secondaire professionnel, le collégial et l'université) y soient représentés de façon équitable. Cette dernière disposition semble indispensable, car, sous réserve des statuts et règlements qui seront adoptés l'an prochain, le futur Mouvement étudiant adulte aurait probablement intérêt à adopter une structure où chacun des quatre groupes jouirait d'une large autonomie dans son champ d'activité. En effet, s'il existe des problèmes communs à l'ensemble de l'éducation des adultes, il y a aussi des particularités selon qu'on étudie dans un CEA, un CFP, un cégep ou une université.

Le colloque de l'an dernier a par ailleurs adopté une quinzaine de propositions sur les droits des étudiants, leurs conditions socio-économiques et la reconnaissance des acquis. Le colloque de 2003 en ajoutera sans doute quelques-unes. L'ensemble de ces propositions constitue à l'évidence la base du programme politique du futur Mouvement étudiant adulte. Le conseil d'administration, dans la mesure de ses moyens, aurait donc le mandat de promouvoir ces diverses revendications. À cet effet, il créerait un comité comptant au moins un membre de chaque groupe, qui aurait pour mandat d'effectuer des représentations auprès des ministères et des diverses autorités concernés par les propositions adoptées lors des colloques de 2002 et de 2003.

### Les questions

Les participants et participantes à l'atelier sont donc invités à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Êtes-vous d'accord avec l'idée que le Colloque constitue un conseil d'administration provisoire qui aura pour mandat d'incorporer le Mouvement étudiant adulte, de préparer des statuts et règlements qui seraient soumis l'an prochain à l'assemblée de fondation et d'adopter comme programme politique l'ensemble des résolutions votées aux colloques 2002 et 2003?
- ✓ Êtes-vous d'accord pour que le Comité organisateur du colloque devienne le conseil d'administration provisoire du Mouvement étudiant adulte et qu'il s'assure que le secondaire général (CEA), le secondaire professionnel (CFP), le collégial et l'université y soient représentés?
- ✓ Êtes-vous d'accord pour que le conseil d'administration crée un comité composé d'au moins un représentant des quatre groupes ayant le mandat d'effectuer des démarches auprès des ministères et des diverses autorités concernés par les propositions adoptées lors des colloques de 2002 et de 2003?

## Atelier 2 L'aide financière aux étudiants et aux étudiantes adultes

Un des ateliers du colloque de l'an dernier avait pour thème les conditions socio-économiques des étudiants et des étudiantes adultes. C'est probablement cet atelier qui a donné lieu aux débats les plus passionnés. On le comprend facilement, car la condition financière d'une personne influence directement tous les aspects de sa vie quotidienne. Or, la principale constatation qu'on retient de cet atelier est troublante : pour un adulte qui vit de l'aide sociale et qui retourne aux études, la principale difficulté consiste souvent à se nourrir convenablement tant son budget est serré!

Dans l'année qui a suivi, plus précisément au printemps de 2003, un heureux hasard a voulu que le ministère de l'Éducation procède à une consultation sur l'accessibilité financière aux études (le régime des prêts et bourses). Le comité responsable de cette consultation posait de nombreuses questions, dont celle-ci : y a-t-il lieu d'intégrer dans le régime de l'aide financière aux études les étudiants et les étudiantes en formation générale au secondaire? Comme on le sait, cette possibilité existe déjà pour les étudiants des centres de formation professionnelle.

Tout comme dans le cas de la consultation sur la loi sur les associations étudiantes, le comité organisateur du colloque, qui n'a pas d'existence légale, n'avait guère la possibilité de participer à cette consultation. La Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) n'avait pas cette contrainte et elle fait partie des groupes que le Ministère consulte sur toutes les questions qui concernent l'éducation des adultes. Dans son mémoire, la Fédération a écrit ceci à propos des adultes du secondaire :

« Au nombre des questions que pose le document de consultation, il y a celle de l'accès à l'aide financière pour les adultes inscrits en formation générale au secondaire.

La FAEUQEP est particulièrement sensible à cet aspect depuis le colloque « 20 ans après la Commission Jean... Conditions de vie et d'études des étudiants adultes dans les établissements publics d'enseignement », qui s'est tenu les 26 et 27 octobre 2002 dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Dans l'atelier portant sur les conditions socio-économiques, plusieurs adultes ont ému les participants en affirmant que la principale difficulté dans leurs études consiste à se nourrir convenablement. Cela ne devrait étonner personne, car on sait qu'une part importante de la clientèle des centres d'éducation des adultes (CEA) vit de l'aide sociale. On parle évidemment ici des plus démunis de la société, dont les revenus se situent bien en deçà du seuil de la pauvreté. On peut raisonnablement postuler que vivre dans la pauvreté constitue un facteur négatif au regard de la persévérance et de la réussite des études. Il n'existe pas d'étude détaillée sur les conditions socio-économiques des étudiants adultes — une des résolutions du colloque demande d'ailleurs au ministère de l'Éducation de réaliser une telle étude —, mais on ne s'étonnerait certainement pas que les autres adultes — ceux qui fréquentent les CEA à leur propre initiative et sans aide de l'État — se situent également dans les couches de population à faibles revenus.

Cela nous rappelle dramatiquement que l'égalité des chances, qui est au cœur de notre système d'éducation, demeure de la rhétorique pour un pourcentage significatif de la population québécoise. « Ventre affamé n'a pas d'oreilles », dit le proverbe, et sans écoute, ni l'apprentissage ni l'éducation ne sont possibles. De même qu'ils sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à accéder à l'université, les moins bien

nantis sont également sous représentés dans les activités structurées d'éducation des adultes en général. Ce défi à l'égalité des chances semble là pour durer quand on sait que plus de 30 % des jeunes adultes n'ont pas de diplôme d'études secondaires à l'âge de 20 ans — cette proportion est de 40 % chez les garçons — et qu'une partie d'entre eux se retrouveront inévitablement à l'éducation des adultes.

Compte tenu des règles actuelles de l'aide sociale et de l'aide financière aux études, la Fédération n'a pas de solution miracle à proposer. À titre d'exemple, les étudiants adultes bénéficiaires de l'aide sociale perdraient probablement au change s'ils relevaient plutôt de l'aide financière aux études puisque leur situation économique ne s'améliorerait guère et qu'ils devraient de surcroît s'endetter. Pour ce qui est des autres étudiants adultes, il faudrait voir dans quelle mesure ils seraient disposés à s'endetter pour étudier. De plus, eussent-ils droit à des prêts, ces étudiants seraient-ils considérés comme solvables par les institutions financières, une question que nous aborderons plus loin quand nous traiterons de l'aide financière aux étudiants à temps partiel.

Deux autres facteurs, selon nous, entrent également en ligne de compte. D'une part, la formation secondaire, qui constitue la scolarisation minimale dans une société du savoir, doit demeurer gratuite; d'autre part, il y aurait un net avantage à ce que les étudiants adultes les plus démunis relèvent de l'aide financière plutôt que de l'aide sociale. Dans notre société, le recours à l'aide sociale demeure en effet stigmatisant si bien que, du point de vue psychologique et de la motivation à persévérer dans les études, il serait sans doute préférable que ces personnes relèvent de l'aide financière. Pour qu'une telle mesure soit pertinente et efficace, il faudrait cependant que l'aide consiste en des bourses, non en des prêts, et que ces personnes conservent les droits que leur accorde l'aide sociale au chapitre de l'assurance médicaments, des soins dentaires et des soins d'optométrie.

Recommandation 1 : Que les étudiants et les étudiantes en formation générale au secondaire aient accès à l'aide financière aux études, que cette aide soit consentie sous forme de bourses, non de prêts, et qu'ils conservent l'accès aux soins de santé, aux soins dentaires et aux soins d'optométrie.

### **Les barèmes de l'aide financière**

Cet aspect comporte à l'évidence un lien avec une autre préoccupation du document de consultation, celle des barèmes de l'aide. Pour ce groupe de personnes, mais aussi pour tous les étudiants et les étudiantes dont l'aide financière constitue la principale source de revenu, le sens commun, à moins qu'on nous produise la démonstration contraire, nous incline à croire que le revenu disponible les place dans une lutte constante pour la survie, d'où la très grande difficulté d'obtenir la sérénité requise pour étudier. À titre d'exemple, les barèmes actuels tiennent-ils compte de la hausse spectaculaire des loyers dans les régions métropolitaines du Québec au cours des dernières années? Une fois qu'ils auraient été révisés, les barèmes devraient selon nous être indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation pour éviter qu'ils deviennent désuets après un certain nombre d'années.

Du point de vue de la Fédération, qui dit révision des barèmes dit aussi révision des dépenses admises et, encore là, ce sont les dépenses réelles qu'encourt un étudiant qui devraient être prises en compte dans le calcul de l'aide.

Enfin, nous tenons à souligner que le nœud du propos des paragraphes précédents, c'est la réalité de la pauvreté et de ses conséquences au regard de l'accès aux études. Il n'y a qu'une seule solution à la pauvreté : que ceux qui en souffrent aient accès à plus de ressources d'une façon ou d'une autre. L'égalité des chances a un prix et il est élevé! Il

n'est pas dit que le Québec, à ce jour, ait véritablement relevé le défi ou qu'il s'apprête à mieux le faire au cours des prochaines années. La FAEUQEP croit pourtant que l'éducation constitue le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté et qu'il s'agit là d'un investissement à moyen et à long terme.

Recommandation 2 : Que les barèmes de l'aide financière aux études soient révisés de fond en comble en partant du principe que la pauvreté constitue un handicap dans la persévérance et la réussite des études et que les barèmes révisés soient indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation. »

### Un autre avantage

Outre la valorisation psychologique évoquée précédemment, le transfert de l'aide sociale à l'aide financière des étudiants et des étudiantes adultes du secondaire comporterait un autre avantage : ne plus dépendre d'Emploi Québec.

Toujours dans l'atelier sur les conditions socio-économiques, les participants et participantes ont en effet dénoncé l'énorme pouvoir des agents d'Emploi Québec et des CLE qui « décident si une personne est apte à suivre une formation et, dans l'affirmative, dans quelle formation elle doit s'inscrire ». Ils se sont aussi plaints « de l'apparente incohérence d'Emploi Québec et des CLE, dont les décisions semblent davantage guidées par le jugement et la subjectivité des agents que par des règles clairement définies ». Ils ont même qualifié les comportements de certains de ces agents « d'arbitraires, infantilisants et humiliants ».

Dans l'éventualité où le ministère de l'Éducation retiendrait le point de vue de la FAEUQEP, il faudrait probablement s'attendre à ce que l'aide financière soit, dans une certaine mesure, conditionnelle à la réussite des études. Ne s'agirait-il pas là d'une contrainte moins importante que celles d'Emploi Québec?

Enfin, une telle mesure n'aurait de sens que dans la mesure où les barèmes de l'aide financière seraient révisés à la hausse de façon à ce que les personnes disposent d'un peu plus d'argent que présentement et qu'elles conservent leur accès à l'assurance médicaments, aux soins dentaires et aux soins d'optométrie.

### Les questions

Les participants et participantes à l'atelier sont donc invités à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Êtes-vous d'accord que les adultes à plein temps du secondaire vivant de l'aide sociale soient transférés au régime de l'aide financière aux études, à la condition que l'aide consiste en des bourses, et que ces personnes conservent l'accès aux soins médicaux, aux soins dentaires, aux soins d'optométrie, etc.?
  
- ✓ De combien d'argent de plus que présentement devriez-vous disposer pour vivre convenablement pendant vos études?

### Atelier 3

## Le financement de l'éducation des adultes

#### Les travaux d'un Comité d'experts

Au Québec, on estime qu'environ 1,5 million d'adultes sont engagés dans des activités structurées d'éducation et de formation, que ce soit dans des établissements d'enseignement, des entreprises ou des organismes communautaires. Les services publics, les employeurs et les personnes elles-mêmes investissent annuellement plus de 3,2 milliards \$ dans ces activités; 67 % de cette somme serait constituée d'investissements publics. Ces chiffres semblent impressionnants, mais ils ne doivent pas nous faire oublier que, selon les données de Statistique Canada, le Québec se situe au 9<sup>e</sup> rang des provinces canadiennes pour ce qui est du taux de participation des adultes à des activités de formation. Ce taux serait de 21 %.

Il est par ailleurs connu que si le Québec a largement rattrapé son retard au chapitre de la scolarisation postsecondaire, il accuse toujours un déficit important au regard de la formation de base. En 2002, 24 % des Québécois et des Québécoises de 25 à 64 ans ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires. Cette proportion était de 18 % dans l'ensemble du Canada, de 15 % en Ontario et de 13 % aux États-Unis.

C'est sur cette toile de fond que le Comité d'experts sur le financement de la formation continue travaille depuis plus d'un an à la préparation d'un rapport qu'il présentera au ministre de l'Éducation en janvier prochain. Le mandat du Comité comporte deux volets :

- « Examiner les différentes dimensions du financement de la formation continue. »
- « Formuler des recommandations relatives aux actions à entreprendre pour accroître de manière substantielle le nombre d'adultes qui s'investissent dans le développement de leurs compétences. »

Les travaux du Comité doivent également tenir compte des objectifs suivants énoncés dans la Politique québécoise d'éducation des adultes dans une perspective de formation continue :

- « Ancrer une véritable culture de formation continue.
- Déterminer si l'apprentissage tout au long de la vie doit être considéré comme une réalité nouvelle demandant donc des ressources supplémentaires ou si l'on doit soutenir son développement par une redistribution des ressources actuellement affectées à l'enseignement et à la formation.
- Assurer un équilibre entre la contribution de l'État, celle des employeurs et celle des individus.
- Introduire des éléments d'incitation à la réussite des adultes en formation, si opportun.
- Faire contrepoids aux obstacles rendant l'accès à la formation inéquitable tout en diminuant les écarts entre les avantages consentis aux uns et aux autres.

- Assurer l'équité envers les personnes qui s'engagent dans une formation postsecondaire initiale ou continue, à temps plein ou à temps partiel.
- Tenir compte de la volonté du gouvernement de demeurer présent et de jouer un rôle actif dans le secteur de la formation postsecondaire. »

### Un danger

L'expérience passée, le contexte budgétaire et la « réingénierie » de l'État que préconise le gouvernement du Québec nous forcent à craindre le pire sur la façon dont le ministère de l'Éducation et le gouvernement disposeront du rapport du Comité d'experts

On note en effet que les objectifs spécifiques de ce dernier évoquent une « redistribution des ressources », un « équilibre entre la contribution de l'État, des employeurs et des individus » ainsi que la volonté « d'assurer l'équité envers les personnes qui s'engagent dans une formation postsecondaire initiale ou continue, à temps plein ou à temps partiel ». Déjà, à l'époque du gouvernement du Parti québécois, il était clair que le Québec n'entendait pas consacrer davantage d'argent à la formation continue, mais qu'il projetait plutôt de redistribuer autrement l'enveloppe budgétaire consacrée à cette fin. C'est d'ailleurs sous ce gouvernement que le Comité d'experts a été constitué. Si tel est le cas, le scénario probable serait le suivant : sabrer d'une façon ou d'une autre dans le budget de l'éducation des adultes à l'université pour en donner davantage au collégial et au secondaire, là où les problèmes sont les plus criants.

C'est avec cette perspective en tête que la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) participera dans quelques jours, le 30 octobre, à la consultation du Comité d'experts. La Fédération refuse de s'enfermer dans la logique exposée ci-dessus. Le principe qu'elle défend, c'est que tout adulte qui s'engage dans un processus éducatif, peu importe l'ordre d'enseignement, doit pouvoir le faire dans des conditions qui favorisent sa réussite.

Si les adultes de l'université semblent favorisés dans le système actuel, c'est la conséquence du fait que les établissements universitaires n'ont aucune limite du nombre d'étudiants et d'étudiantes qu'ils peuvent accueillir, ce qui n'est pas le cas au collégial et au secondaire, qui sont astreints à des « enveloppes fermées » depuis les années 80. La vraie solution, c'est d'ouvrir ces enveloppes.

Comme nous l'avons noté antérieurement, le ministère de l'Éducation pourrait aussi être tenté d'augmenter la contribution financière des adultes à leurs études universitaires en invoquant qu'il s'agit de personnes qui en ont les moyens puisqu'elles occupent généralement un emploi. Attention! rappelle la Fédération. Le gros de l'effectif étudiant adulte est constitué de gens de la classe moyenne, dont le budget n'est pas élastique compte tenu de leurs nombreuses autres obligations financières, et les étudiants adultes de l'université paient déjà 200 \$ par cours, sans parler des autres dépenses directement liées à leurs études, tels l'achat de livres, le stationnement, les repas, les frais de gardiennage des enfants, etc.

Le Québec, doit-on également rappeler, est signataire des documents de l'UNESCO qui définissent « l'éducation tout au long de la vie » comme le nouveau défi des systèmes d'éducation partout dans le monde. Si l'on ajoute qu'on dénombre aujourd'hui autant d'adultes que de jeunes aux études et que la très forte présence de l'État a constitué le facteur clé dans le développement



du système d'éducation au Québec, il y a ample justification à revendiquer plus d'investissements publics en éducation des adultes.

### Un choix politique douteux

À la lumière de ces éléments, ne doit-on pas refuser de s'enfermer dans une logique qui aurait pour effet de rendre plus difficile l'accès aux études dans un ordre d'enseignement pour le faciliter dans les deux autres? Accepter cela pourrait bien être un marché de dupe. En effet, si les universités jouissent d'une très large autonomie à l'égard du gouvernement, ce n'est pas le cas du secondaire et du collégial, qui relèvent directement du ministère de l'Éducation. Or, rien ne garantit qu'un transfert de ressources de l'université en faveur des deux autres ordres d'enseignement aurait un caractère permanent. L'argent supplémentaire qui serait consenti une année pourrait bien être coupé dans les années suivantes à la faveur d'une politique de restriction budgétaire. Seule une politique d'enveloppe budgétaire ouverte à l'université, au collégial et au secondaire est en mesure de garantir l'accès aux études à tous les adultes.

À partir du moment où le gouvernement a pour objectif d'« accroître de manière substantielle le nombre d'adultes qui s'investissent dans le développement de leurs compétences », pour reprendre les termes mêmes du mandat du Comité d'experts, il n'a pas d'autre choix que d'investir davantage en éducation des adultes. Le meilleur moyen de le faire demeure la levée de toutes les restrictions financières qui empêchent les adultes de réaliser leur projet de formation, peu importe qu'ils étudient en alphabétisation, au secondaire, au collégial ou à l'université.

Du point de vue social, l'éducation constitue un investissement, pas une dépense. Or, il est faux de prétendre que le Québec n'a pas les moyens d'investir davantage en éducation. La preuve en est que le ministre des Finances a réitéré récemment son intention de diminuer les impôts de un milliard \$ au cours du prochain exercice financier. Un gouvernement qui n'a pas d'argent ne diminue pas les impôts.

### Les questions

L'atelier est donc invité à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Que pensez-vous de la logique du Groupe d'experts sur le financement de la formation continue et du gouvernement du Québec voulant qu'il faille redistribuer le budget global de l'éducation des adultes au lieu de l'augmenter suffisamment pour ouvrir les enveloppes budgétaires dans les trois ordres d'enseignement et assurer ainsi l'accès aux études à tous les adultes du Québec?
- ✓ Comme citoyen, préférez-vous que le gouvernement diminue les impôts de un milliard \$ l'an prochain ou qu'il consacre plutôt cette somme au financement des services publics, dont l'éducation des adultes?

## Résolutions

### Atelier 1

Considérant que les deux premières éditions du Colloque des adultes en formation tenues en octobre 2002 et octobre 2003 ont fait état des nombreux problèmes que vivent les étudiants et étudiantes adultes des établissements publics des trois ordres d'enseignement au regard de leur condition socio-économique, de l'accès aux programmes d'études de leur choix, des comportements autoritaires des centres locaux d'emploi (CLE) et de plusieurs établissements d'enseignement du secondaire, de leurs droits, de la reconnaissance des acquis, ainsi que du financement des programmes d'éducation des adultes et de formation continue;

considérant que le colloque de 2002 a fait part de sa volonté de créer un regroupement des étudiants et des étudiantes adultes du secondaire, du collégial et de l'université;

considérant que, dans sa forme actuelle, la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants ne permet pas la création d'associations accréditées d'étudiants et d'étudiantes adultes au secondaire et au collégial et qu'elle limite cette possibilité à l'université;

considérant que la possibilité de créer des associations étudiantes accréditées constitue un préalable à la création et à la viabilité d'un mouvement d'étudiants et d'étudiantes adultes;

considérant que des démarches ont été entreprises auprès de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec ainsi qu'auprès du Comité d'accréditation responsable de la Loi afin de faire reconnaître le droit des étudiants et des étudiantes adultes à créer leurs propres associations accréditées;

considérant qu'on ignore à quel moment la loi sur les associations étudiantes sera effectivement amendée, une décision qui dépend de l'Assemblée nationale du Québec;

considérant que, en attendant que la loi sur les associations étudiantes soit amendée, il est tout de même possible de poser les premiers jalons en vue de la création d'un mouvement étudiant adulte;

considérant que le futur mouvement étudiant adulte du Québec devra tenir compte des particularités régionales et de la volonté des régions du Québec d'assumer leur propre développement;

considérant les besoins de communication du futur mouvement étudiant québécois.

**Sur proposition de Éric Noël, appuyée par Nicole Lapierre, il est résolu à l'unanimité :**

- 1. De constituer un conseil d'administration provisoire qui aura pour mandat d'incorporer le Mouvement étudiant adulte, de préparer des statuts et règlements qui seraient soumis l'an prochain à l'assemblée de fondation et d'adopter comme programme politique l'ensemble des résolutions votées aux colloques de 2002 et 2003.**

2. **D'autoriser le Comité organisateur du colloque à devenir le conseil d'administration provisoire du Mouvement étudiant adulte en s'assurant que le secondaire général (CEA), le secondaire professionnel (CFP), le collégial et l'université y soient équitablement représentés.**
3. **D'inviter le conseil d'administration provisoire à créer un comité composé d'au moins un représentant des quatre groupes qui aura la responsabilité d'effectuer des démarches auprès des ministères et des autres autorités concernés par les propositions adoptées lors des colloques de 2002 et 2003.**
4. **De s'attaquer en priorité aux abus de pouvoir dont sont victimes les étudiants et les étudiantes adultes des CEA et des CFP, notamment en constituant un recueil des cas les plus aberrants et en le diffusant tant dans les médias qu'auprès des autorités gouvernementales et scolaires.**
5. **De revendiquer auprès du gouvernement que les agents des Centres locaux d'emploi (CLE) aient une formation en relations humaines et une formation sur le système scolaire afin de gérer plus efficacement les dossiers des étudiants adultes et de les soutenir dans leur processus d'éducation et de formation.**
6. **De presser Emploi Québec de créer un comité, composé d'au moins trois personnes, qui aura la responsabilité de réviser les décisions des CLE que les étudiants et les étudiantes considèrent injustifiées.**
7. **D'effectuer un sondage ou une enquête afin de dresser un inventaire des ressources professionnelles que les commissions scolaires consacrent aux CEA et aux CFP, soit les conseillers d'orientation, les psychologues, les orthopédagogues, les travailleurs sociaux, etc.**
8. **De prévoir, dans les statuts et règlements du futur Mouvement étudiant adulte du Québec, des instances régionales qui jouiront d'une large autonomie sur les questions qui les concernent plus particulièrement.**
9. **De donner au conseil d'administration provisoire le mandat de créer un journal électronique dans lequel les membres pourront échanger de l'information et des opinions.**
10. **D'inviter les participants et participantes au Colloque à remplir un formulaire dans lequel ils indiqueront leur courrier électronique et autoriseront le Mouvement étudiant à constituer une banque de données et à l'utiliser à des fins de communication.**

## **Atelier 2**

Considérant que, au cours du colloque de 2002, les étudiants et étudiantes adultes ont fait état des difficultés financières qu'ils vivent au cours de leurs études;

considérant que ces difficultés sont particulièrement importantes pour les étudiants et les étudiantes qui vivent de l'aide sociale et qui sont retournés aux études dans le cadre des programmes d'Emploi Québec;

considérant que, au cours de la dernière année, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, qui a la responsabilité de conseiller le ministre de l'Éducation, a tenu une vaste consultation afin d'améliorer le régime des prêts et bourses;

considérant que le Comité consultatif a demandé l'avis des groupes et associations consultés sur la possibilité que les étudiants et les étudiantes du secondaire général soient admissibles à l'aide financière aux études;

considérant que, du point de vue social, il pourrait être plus valorisant de jouir du statut d'étudiant et d'étudiante que du statut de prestataire de l'aide sociale;

considérant que l'éducation doit être gratuite jusqu'à l'obtention d'un secondaire V ou l'équivalent;

considérant que le transfert à l'aide financière des étudiants et étudiantes du secondaire vivant de l'aide sociale ne serait utile que dans la mesure où ces personnes disposeraient de plus d'argent que présentement et qu'ils conserveraient tous leurs droits relativement aux soins médicaux, aux soins dentaires, aux soins d'optométrie, etc.

**Sur proposition de Micheline Leboeuf, appuyée par Éric Lambert, il est résolu à la majorité de revendiquer le transfert à l'aide financière des étudiants et des étudiantes du secondaire général vivant de l'aide sociale, à la condition que les modalités suivantes soient respectées :**

- **L'aide consisterait en des bourses, non en des prêts.**
- **Les barèmes de l'aide financière devraient être ajustés à la hausse pour tenir compte de la réalité des dépenses qu'encourt un étudiant ou une étudiante adulte et ils devraient être indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation.**
- **Le calcul de l'aide consentie par Emploi Québec ne devrait pas tenir compte des allocations familiales, des pensions alimentaires et des prestations de tout autre organisme gouvernemental comme la Société d'assurance automobile du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, etc.**
- **L'accès gratuit à des soins médicaux, des soins dentaires et des soins d'optométrie pour toute personne engagée en éducation des adultes**
- **L'aide consentie devrait être, au minimum de 1 000 \$ par mois pour une personne célibataire et être augmentée en conséquence pour les étudiants et les étudiantes ayant des personnes à charge, mineures ou majeures.**
- **La suspension – non la fermeture – du dossier de l'aide sociale le temps que la personne est aux études, et la conservation de tous les droits qu'accorde l'aide sociale au chapitre des soins médicaux, des soins dentaires, des soins d'optométrie, etc.**

- **L'élimination, dans l'intervalle, des disparités des normes des CLE, selon les régions, au chapitre des dépenses admissibles pour les livres scolaires, le transport, le gardiennage, etc.**

### **Atelier 3**

Considérant que le Québec accuse toujours un retard important au regard de la formation de base puisque, en 2002, 24 % de la population de 25 à 64 ans ne détenait pas de diplôme d'études secondaires;

considérant que les données de Statistique Canada indiquent que le Québec se situe au 9<sup>e</sup> rang parmi les provinces canadiennes pour ce qui est du taux de participation des adultes à des activités structurées d'éducation et de formation des adultes;

considérant que, à la suite de l'entrée en vigueur de la Politique québécoise d'éducation des adultes, en mai 2002, le gouvernement a donné à un groupe d'experts les deux mandats suivants : « examiner les différentes dimensions du financement de la formation continue » et « formuler des recommandations relatives aux actions à entreprendre pour accroître de façon substantielle le nombre d'adultes qui s'investissent dans le développement de leurs compétences »;

considérant que, selon toute probabilité, le gouvernement n'entend pas augmenter le budget global présentement consacré à l'éducation des adultes, mais plutôt redistribuer autrement les subventions accordées aux universités, aux cégeps, aux CFP et aux CEA;

considérant que, selon les règles actuelles de financement, seules les universités ont la possibilité d'accueillir autant d'étudiants et d'étudiantes qu'elles le veulent;

considérant que le colloque de 2002 a adopté une proposition demandant l'ouverture complète des enveloppes budgétaires consacrées à l'éducation des adultes au secondaire et au collégial;

considérant que l'objectif implicite de la Politique d'éducation des adultes est d'augmenter le nombre d'adultes inscrits à des activités de formation;

considérant que l'atteinte de cet objectif suppose de consacrer davantage de ressources financières à l'éducation des adultes et à la formation continue;

considérant que tout adulte qui désire effectuer des études secondaires, collégiales ou universitaires doit avoir la possibilité de le faire;

considérant que le gouvernement dit manquer d'argent pour financer les services publics, mais qu'il entend réduire les impôts de 1 milliard \$ dès le prochain exercice financier.

**Sur proposition de Lyne Fluet, appuyée par Mylène Arsenault, il est résolu à l'unanimité :**

**De revendiquer une augmentation du budget global consacré à l'éducation des adultes afin de s'assurer que tout adulte qui désire effectuer des études à plein temps ou à temps partiel puisse le faire et cela, au secondaire, au collégial et à l'université.**

**De consacrer en priorité au secondaire toute augmentation du budget global de l'éducation des adultes.**

**De regrouper dans une même classe, au secondaire et au collégial, les pères et les mères monoparentaux afin de favoriser des horaires et des services adaptés à leurs besoins particuliers.**

**De presser le gouvernement du Québec de renoncer à la diminution d'impôts de un milliard \$ au cours du prochain exercice financier et de consacrer plutôt cette somme au financement des services publics, dont l'éducation des adultes.**

**De créer un comité de coordination qui aura pour objectif de revendiquer l'uniformisation, dans tout le Québec, des modes d'entrée, des procédures et des règles de vie dans les CEA et les CFP.**

## Commentaires des participants

- ✓ J'ai trouvé le Colloque très bien structuré et j'ai bien apprécié l'introduction de la journée avec la présence du théâtre Parminou. J'ai bien aimé participer aux ateliers, il y avait un très bon taux de participation par l'ensemble des étudiants adultes et je trouve intéressant que toutes les propositions ont été considérées. (Kim Beaudoin, Sherbrooke)
- ✓ Très bien organisé! Très agréable de réunir toutes les unités d'enseignement dans un même endroit. Locaux merveilleux. (Mylène Arsenault, Trois-Rivières)
- ✓ Très impressionnée par le dynamisme de nos jeunes adultes en formation. Ils ont beaucoup de choses à dire et j'ai beaucoup appris d'eux. J'aurais apprécié qu'on parle davantage de la solidarité entre les instances d'enseignement. Atelier 3B, les discussions se sont déroulées dans le respect. Chapeau à l'animateur. (Renée Bernatchez, Université de Montréal)
- ✓ Les ateliers sont trop longs. Les gens étaient épuisés des discussions. Excellente organisation. Bravo. (Mélanie Betty, animatrice, Brossard)
- ✓ J'ai bien aimé ma fin de semaine pour une première fois. Les ateliers sont supers. Je n'ai rien à dire. J'ai vraiment aimé ça. (Valérie Boies, Chicoutimi)
- ✓ J'ai bien aimé ça. Les représentations très intéressantes et informatives. Super intéressant et informatif. (Marianne Boisvert-Dubuc, Asbestos)
- ✓ J'ai beaucoup aimé l'expérience, le plaisir de faire la connaissance avec des gens de partout au Québec et surtout de connaître les conditions de chacun dans leur école. Intéressant, les gens ont parlé presque tous. (Lise Bolduc, St-Georges)
- ✓ Très bien structuré. Ce colloque est très important pour nous les étudiants, pour notre avenir et celle des prochains étudiants. (Raymond Bolduc, Jonquière)
- ✓ J'ai bien aimé le colloque. Je ne connaissais rien de ce genre d'organisation. Très bien. Je pourrais même dire que je reviendrais l'an prochain. (Fléchère Boutet, Asbestos)
- ✓ J'ai très aimé le colloque en général. On a eu un très bon accueil partout où on est allé. (Adrien Côté, Rimouski)
- ✓ Je suis très satisfaite de ma fin de semaine. Je considère même m'en être sortie grandie. Les informations et les discussions dont on a parlées m'ont été très claires, ce qui va me permettre de partager avec d'autres adultes étudiants. J'ai eu la chance de faire partie d'un groupe qui avait des expériences personnelles pertinentes. Nous avons bien vu que ça concerne la plupart des adultes étudiants. (Sylvie Chalifour, Beaupré)

- ✓ J'ai adoré participer à ce colloque. Les sujets des ateliers rejoignent nos réels besoins dans notre société québécoise. Les organisateurs ont été fort ébranlants de leur point de vue et très encourageants face aux changements à prévoir dans un avenir prochain. J'ai ressenti une réelle passion de leur part face aux intérêts des étudiants adultes et une implication formidable dans la mesure du possible. Face à l'inconnu, l'ouverture des gens a été passionnante, le vécu de chacun nous met face à la réalité que nous vivons chaque jour. (Chantal Décoste, La Tuque)
- ✓ Je suis heureuse d'avoir participé à votre colloque, j'y crois et j'espère que nos idées vont se réaliser. Très bien mais, un peut trop de coq à l'âne. (Shirley Dion, Matane)
- ✓ Le colloque confirme les besoins financiers des étudiants adultes en formation. Il assure un suivi des propositions du Colloque de l'an 2002. Et bravo pour la bonne participation de tous les représentants des différents secteurs de formation des adultes du Québec venant de partout au Québec (17 régions). Malheureusement, ceux de Montréal n'étaient pas représentatifs. L'atelier n° 1 très intéressant. Participation de la part des étudiants(es) importante. (Lucie Dionne, Université de Montréal, Gatineau)
- ✓ J'ai aimé mon expérience. Je suis plus conscientisée au problème maintenant. J'aimerais renouveler mon expérience. (Jenny Drolet, Lebel-sur-Quévillon)
- ✓ J'ai bien aimé cette fin de semaine surtout la belle petite soirée. (Jean-François Drouin, Charlesbourg)
- ✓ Le colloque est une réunion où l'on échange nos opinions, où nous partageons nos difficultés sociales, scolaires et de vie de citoyen(nes). Cette rencontre est valorisante et constructive. C'est une fusion d'idées de 50 villes à travers notre pays. Les animatrices ont été humaines, professionnelles, ouvertes d'esprit et respectueuses. (Martine Duranleau, Québec)
- ✓ Vient en aide aux besoins financiers des étudiants adultes en formation. Assure un suivi des propositions du colloque de l'an 2002. Aide les étudiants à réaliser leur rêve. Malheureux que la région de Montréal n'était pas représentée. Félicitations et merci aux 17 régions du Québec de leur participation. Bien organisé, enrichissant. (Yvonne Ellis, Université de Montréal, Saint-Jean-sur-le-Richelieu)
- ✓ Je trouve que c'est important d'avoir des connaissances. Mais, je crois qu'avec une meilleure accessibilité pour tous et chacun de nous, cela permettra une réussite avec l'aide apportée sans interruption. Je trouve que le début était bien surtout que le spectacle projetait la réalité. (Gaétane Fontaine, Sept-Îles)
- ✓ Les ateliers sont intéressants et nous permettent de nous exprimer sur nos droits et nos besoins. (Evelyne Fortin, Mathieu Gagnon, Shawinigan)
- ✓ C'est bien, car on ne pense pas qu'il y a autant de monde qui nous ressemble. Je croyais qu'on toucherait à tous les ateliers mais un seul suffit. (Linda Gagné, La Sarre)



- ✓ J'ai bien aimé participer à ce 2<sup>e</sup> colloque des adultes en formation. J'apprécie beaucoup l'énergie que le comité organisateur peut mettre à ce colloque. Continuez, ne lâchez pas, c'est une bonne cause. J'ai bien aimé les ateliers, je trouve qu'il y avait trop de coq à l'âne et trop de thérapie personnelle. (Sonia Gagné, Matane)
- ✓ Très beau et bon colloque. Merci pour tout. Malgré qu'on s'est fait très mal informer (au métro) on est arrivé à destination. Désolé, nous n'avions jamais mis les pieds à Montréal mais nous ne le regrettons pas. Vous êtes supers!!! Vous avez fait une réussite.
- ✓ Nous avons pu parler ouvertement. Merci. (Marie-Ève Gagnon, Chicoutimi)
- ✓ J'ai bien aimé mon expérience mais une seule chose m'a déplu et c'est la directrice exécutive de l'association des étudiants adultes de la commission scolaire de Toronto, car elle est venue et elle a parlé en anglais. Je suis sûr que beaucoup de personnes ne l'ont pas comprise ce qui n'est pas mon cas mais qu'elle soit venue c'est super de sa part. Les ateliers étaient parfaits sauf sur un point et c'était les présentations. C'était plaisant mais cela a pris presque 2 heures alors c'était long. (Jessen Gillis, Windsor)
- ✓ Une fin de semaine très intéressante. J'ai pris connaissance de bien des différences de tout genre et aussi les problèmes de chaque école. Un bel atelier, les gens ont beaucoup communiqué entre eux. On a parlé de choses et d'autres. (Hélène Grenier, Chandler)
- ✓ J'ai trouvé le colloque très bien structuré. Nous avons été très gâtés avec des informations et beaucoup de vouloir pour régler les problèmes de l'université, par exemple. Les personnes ressources sont très intéressants(tes). Les ateliers m'ont appris malheureusement que le problème ne s'améliore pas, mais que nous faisons des démarches pour changer. En général bien intéressant. (Julie Henley, La Baie)
- ✓ J'ai trouvé ce colloque très enrichissant, intéressant et motivant. Il est très encourageant de constater qu'il y a encore des gens qui luttent pour essayer de venir en aide aux étudiants adultes. J'irais même jusqu'à dire que cela m'a apporté un grand support moral. J'ai eu la chance de dire mon opinion sur à peu près toutes les lacunes du système actuel. (Lauraine Huard, Paspébiac)
- ✓ Il aurait peut-être fallu rallonger les heures d'atelier parce que toutes les personnes n'ont pas eu le temps d'exprimer les réalités de leur région. Pas assez long mais bien animé avec beaucoup d'interaction. (Line Huet, Gaspé)
- ✓ Je trouve très bonne cette initiative que de rassembler des élèves aux adultes de différentes régions afin de se pencher sur les problématiques rencontrées par chacun(e) et essayer d'y trouver des solutions. J'ai trouvé que le travail de l'animatrice laissait à désirer sur le fait de garder le groupe à se pencher sur la vraie question proposée à laquelle nous devons répondre. (Julie Jobin, Jolliet)
- ✓ Personnellement, j'ai beaucoup apprécié participer à ce colloque. J'ai aimé partager nos idées et opinions et les gens étaient très intéressants. (Chantal Jolicoeur, Mont-Laurier)

- ✓ Ce colloque pour moi m'a permis de connaître plein de choses nouvelles que je n'étais pas au courant. La coopération de tous les gens est géniale. (Yanick Jolin)
- ✓ J'ai trouvé l'expérience très enrichissante et super plaisante. Les ateliers étaient intéressants, la bouffe excellente. Le cocktail faisait très chic, en plus d'être à la Bibliothèque nationale. Et j'ai adoré le souper ainsi que la soirée. (Stéphanie Joly, Lachute)
- ✓ Je vous dirais que tout le monde devrait vivre ça au moins une fois dans sa vie et qu'il devrait en avoir plus souvent, compte tenu de tout ce qu'il y a à dire. J'ai apprécié l'atelier mais comme on dit toujours, ce n'était pas assez long, pas assez de temps pour parler comparé à tout ce que nous avons à dire. (Nancy Labonté, Magog)
- ✓ J'ai très apprécié. J'ai bien aimé l'atelier dans lequel j'étais. (Monia Lachance, Magog)
- ✓ Très intéressant. Je crois qu'il faut s'y mettre si on veut que tout soit bien réparti adéquatement. Oui, il y a beaucoup de progrès à faire et je crois que c'est le colloque qui peut faire ces changements. Alors on ne lâche pas, je suis de votre côté à 100 %. Bravo. J'ai appris beaucoup de choses que j'ignorais et cela était très bien expliqué. (Ryna Labrecque, St-Gervais)
- ✓ Ce fut pour moi un colloque formidable, rempli de promesses d'avenir. Ce n'est qu'un début, il y a beaucoup à dire. La dynamique était vivante par ses différentes perceptions de chacun. Mais je trouvais cela court. Il y a beaucoup d'idées. (Clément Lacroix, Sherbrooke)
- ✓ J'ai apprécié le colloque. Dire tout haut ce que les étudiants vivent est merveilleux. J'ai adoré mon atelier. Nous avons un animateur merveilleux et à l'écoute : Denis Sylvain. (Josée Lajeunesse, St-Hyacinthe)
- ✓ C'était parfait! En espérant que tous les efforts seront récompensés. C'était une très belle expérience. J'espère être présente l'an prochain. Les animateurs sont super intéressants et dynamiques. Ils nous donnent le désir de se battre contre les injustices. (Marie-Ève Lajoie, Lebel-sur-Quévillon)
- ✓ J'apprécie énormément mon expérience ici. Cependant, je crois que deux jours ce n'est pas suffisant. Dans la journée de samedi, il n'y a eu que trois heures de débat et c'est peu lorsque l'on pense à trois heures sur toute une année. J'ai bien aimé partager avec les autres. Je trouve par contre que c'est trop court. Sinon, très, très, très intéressant! (Kim Lallier, Laval)
- ✓ La deuxième édition du colloque était bien meilleure que la première. La pièce de théâtre Parminou était excellente. Les ateliers étaient bien répartis moitié-moitié gars, filles des quatre ordres d'enseignement. (Éric Lambert, Ville Lasalle)
- ✓ C'était l'occasion d'une fin de semaine enrichissante et surtout prometteuse d'actions bénéfiques pour l'avancement d'un large mouvement étudiant adulte au Québec. (Ange Langlois, Montréal)

- ✓ Super intéressant en contenu, même si ça ne nous servira pas à nous. Cela servira à nos enfants et petits-enfants etc. Bonne entente des participants, convivialité, entrain, savoir-vivre etc. Contente de mon expérience. Bon, intéressant, chacun (ou presque) a su s'exprimer avec cœur. L'animateur savait écouter et nous diriger vers les buts principaux. (Claire Lapointe, Beauce)
- ✓ Très bien organisé. Tout était super. Bel accueil. Pièce de théâtre dynamique. Discours, bref très bien.
- ✓ Pour ma première expérience à ce colloque, j'ai grandement apprécié toutes les informations qui y ont été véhiculées. J'ai appris beaucoup et je sais qu'il y a encore énormément à faire. Je sais que tous ensemble on peut y arriver. J'aurais aimé avoir plus de temps pour les ateliers. Il reste tellement à discuter. Mais en général j'ai tout de même très bien saisi. L'atelier 1735A était motivant, les gens très sympathiques. L'animateur note de passage A+. (Micheline Leboeuf, Laval)
- ✓ Super! Un gros bravo pour l'organisation du colloque. C'est beaucoup de travail et de préparation. Je vous lève mon chapeau pour le travail accompli et pour le pouvoir de faire bouger les choses. Je suis tellement surprise des réactions, de la colère et de la rage que ces ateliers peuvent aller chercher chez les gens. (Édith Levasseur, Gatineau)
- ✓ Bravo au comité organisateur du colloque. Encore cette année ce fut une expérience enrichissante. À suivre!!! Les ateliers : je reviens avec le même commentaire que l'année précédente. Il serait agréable de pouvoir toucher à tous les ateliers et d'y participer. (Carolle Lévesque, Ville-Marie)
- ✓ L'organisation fut excellente. Je n'ai pas aimé me rendre à la Bibliothèque nationale et retourner à l'UQAM. Atelier 1 m'a appris beaucoup sur la vie des jeunes adultes au Québec. Nous avons trouvé des solutions à leurs problèmes. (Teresa McGuire, observatrice, Quebec Association for Adult Learning, Montreal)
- ✓ Je l'ai trouvé très intéressant, j'ai vraiment très hâte que le mouvement soit officiel. Il y a vraiment beaucoup de choses à changer, à bouger. (Claudia Médina, St-Hyacinthe)
- ✓ J'ai trouvé ceci très intéressant et très gratifiant de voir tant de gens supporter l'éducation des adultes. En souhaitant que ce qui s'est dit se réalisera. J'ai aimé écouter les idées de tous les jeunes adultes et voir qu'ils veulent des changements dans leur région. (Milissa Héroux Moyles, Ste-Anne des Monts)
- ✓ C'est ma première fois et j'ai trouvé ça très bien organisé. Bons repas, bien logé pour la nuit. Excellents animateurs pour débattre les sujets. On se sent très à l'aise sans se faire préjuger. (Hector Molina, St-Jean-sur-le-Richelieu)
- ✓ Bien préparé. L'attente des gens devient de plus en plus grande. (Louis Monti, AEHCQUQTR, Trois-Rivières)

- ✓ Très agréable! Je retourne avec des informations enrichissantes et idéales pour les écoles. On va changer notre façon de penser dans notre école. Les ateliers sont super le "fun". Le monde a bien participé. (Éric Noël, Beaupré)
- ✓ J'ai aimé les débats et de se faire écouter pour exprimer nos opinions et aider à ouvrir des portes aux adultes en formation. (Emmanuelle Normandin, Amos)
- ✓ Très bon. J'ai bien aimé y participer et je vais y être l'an prochain. Les ateliers : très enrichissant mais trop court. (Caroline Pépin, Rouyn-Noranda)
- ✓ Le colloque était très intéressant. J'ai appris beaucoup de choses à propos d'Emploi Québec et ce que les gens des autres régions ont à dire sur ce sujet. C'est une excellente façon de rejoindre des idées de tout le monde. J'ai beaucoup aimé l'atelier. C'était très intéressant. (Benoît Perreault, Témiscamingue)
- ✓ L'organisation était bien faite mais le déjeuner moins bon et les chambres un peu mal entretenues. Atelier : excellent, tout le monde a bien participé au débat. (Sandrine Poirier, Rouyn-Noranda)
- ✓ Très bon sujet, bon débat. Très bonne participation des membres. Membres de l'ICÉA très utiles pour répondre à certaines questions importantes. J'ai apprécié mais j'aurais voulu avoir plus de renseignements sur certains détails des ateliers, comme les barèmes pour l'assurance sociale, etc. (Marylise Prévost, Lachute)
- ✓ Très bien organisé, suivi de l'atelier qui était fort intéressant. La facilité de déplacement d'adresse en adresse était très facile pour quelqu'un qui, comme moi, ne connaît pas Montréal. Atelier : mon silence est voué à l'observation, de l'espoir est en vue. Les idées sont arrêtées et bien fondées. (Sébastien Raby, Mont Laurier)
- ✓ Tout était très bien préparé, bravo! Très bon accueil, bonne nourriture, belle soirée. Je ne savais pas du tout à quoi m'attendre et j'ai été agréablement surprise. Merci et félicitations, continuez votre travail et vos efforts. Atelier : Le narrateur très bien préparé, discussions bien orientées. (Sésilina Rouault, La Tuque)
- ✓ C'est bien, car on ne pense pas qu'il y a autant de monde qui nous ressemble. Je croyais qu'on toucherait à tous les ateliers mais un seul suffit. (Claude Shink, Limoilou)
- ✓ J'ai beaucoup aimé en apprendre sur les écoles du Québec. J'ai aimé aussi rencontrer du nouveau monde, très gentils! J'ai adoré l'ambiance du groupe, la pièce de théâtre (très instructif) et le personnel est très gentil. Merci. Atelier : j'ai apprécié, car j'ai beaucoup appris des autres et ça m'a donné l'occasion de connaître du monde. (Caroline St-Pierre, Ste-Anne des Monts)
- ✓ Je suis à ma deuxième année. J'ai aimé ce colloque autant que celui de l'an passé. Tout ce que j'espère qu'il va y avoir des changements pour ceux qui veulent retourner aux études. Avoir plus d'information pour aller chercher l'homme qui se cache dans sa bulle, qui a peur de

retourner sur les bancs d'école, car il y en a beaucoup. J'ai aimé mon atelier. (Denyse Synnott, Gaspé)

- ✓ J'ai été agréablement surprise du déroulement du colloque. Ayant moi-même fait partie du conseil des élèves en tant que présidente, je sais combien un événement comme celui-ci peut être demandant. Mes sincères félicitations pour cette grande réussite. J'ai trouvé que cet événement tenait à cœur beaucoup de personnes et je souhaite longue vie au colloque et j'espère que nos commentaires seront accueillis hauts et forts par le gouvernement. Atelier : j'ai été surprise de l'implication des gens à la discussion et beaucoup de positif est malgré tout ressorti. (Isabelle Tardif, Gatineau)
- ✓ J'ai bien aimé ma fin de semaine, sauf que moi j'étais hors sujet. Atelier : cela a bien été, les sous-groupes étaient bien établis. (Carmen Vachon, Sept-îles)
- ✓ J'ai adoré débattre mes opinions. Il y avait une grande ouverture d'esprit. J'ai trouvé ça enrichissant et libérateur en même temps. Mon seul regret : la chambre d'hôtel. (Valérie Vallée, Amos)
- ✓ Dans l'ensemble j'ai bien aimé votre colloque. Très intéressant, j'ai apprécié toutes les informations que j'ai reçues. Bravo à tous et à toutes... Félicitations! Dans l'atelier très intéressant, je n'ai pas un mot à redire car tout était clair. (Françoise Viau, Ville-Marie)
- ✓ Il est grand temps qu'une association de cette envergure soit mise sur pied pour mieux défendre les intérêts des étudiants du Québec au même titre que les universités et les cégeps. Nous existons et devons penser à notre progéniture... J'ai adoré le déroulement des points traités à l'atelier. Les personnes attirées dans les domaines sont très érudites sur le sujet. Sandra Wellman, La Baie)

## Liste des participants

No	Nom	Prénom	Établissement	Ville
1	Arsenault	Mylène	Université	Trois-Rivières
2	Aucoin	Mélanie	CEA	Gaspé
3	Barbosa	Ana-Maria	CEA	Gatineau
4	Barjramovic	Ivana	CEA	St-Laurent
5	Beaudoin	Kim	CEA	Sherbrooke
6	Bélisle	Normand	Université	Montréal
7	Bernatchez	Renée	Université	Ste-Foy
8	Bertrand	Jean-François	Université	Montréal
9	Betty	Mélanie	Animatrice	Brossard
10	Bezeau	Louise	CEA	Chicoutimi
11	Boies	Valérie	CEA	Chicoutimi
12	Boisvert-Dubuc	Marianne	CEA	Asbestos
13	Bolduc	Lise	CFP	St-Georges
14	Bolduc	Raymond	CPF	Jonquière
15	Bouffard	Marylyne	CFP	Gatineau
16	Boutet	Fléchère	CEA	Asbestos
17	Brunet	Michel	Accueil	Pointe-Claire
18	Caballero-Barrientos	Alexandra	CEA	Montréal
19	Caissy	Anick	CEA	Paspébiac
20	Callegari	Hugo	CEA	Montréal
21	Charrette	Karine	CEA	Gatineau
22	Chalifour	Sylvie	CEA	Beauport
23	Chiasson	Antoine	CPF	Lasalle
24	Cloutier	Claudette T.	Université	Pointe-Claire
25	Collette	Sébastien	CFP	La Prairie
26	Cortés-Garza	Marcela	CEA	Montréal
27	Côté	Adrien	CEA	Rimouski
28	Courcy	René	CEA	Rivière-du-Loup
29	Daigneault	Louise	Accueil	Montréal
30	Décoste	Chantal	CEA	La Tuque
31	Demers	Raynald	CEA	Matane
32	Dion	Laurianne	CFP	Acton Vale
33	Dion	Shirley	CEA	Matane
34	Dionne	Lucie	Université	Gatineau
35	Domingue	Michel	CFP	La Prairie
36	Drolet	Jenny	CEA	Lebel-sur-Quévillon
37	Drouin	Jean-François	CEA	Charlesbourg
38	Dubé	Chantal	CFP	Gatineau
39	Dubé	Émilie	CEA	La Pocatière
40	Duhaime	Caroline	CFP	Acton Vale
41	Dupuis	Marie-Josée	CEA	Gaspé
42	Dupuis	Johanne	Accueil	Montréal
43	Duranleau	Martine	CEA	Québec
44	Ellis	Yvonne	Université	St-Jean-sur-le-Richelieu

## Compte rendu du 2<sup>e</sup> colloque des adultes en formation

45	Étienne	Jean Thédinol	Université	Montréal
46	Fontaine	Gaétane	Cégep	Sept-Îles
47	Forgues	Isabelle	CFP	Lévis
48	Fortin	Évelyne	CEA	Shawinigan
49	Frigon	Marie-Josée	CEA	Joliette
50	Gagné	Linda	CEA	La Sarre
51	Gagné	Gyll	Université	Val d'Or
52	Gagné	Guillaume	CFP	Montréal
53	Gagné	Sonia	Cégep	Matane
54	Gagnon	Marie-Ève	CFP	Chitoutimi
55	Gagnon	Mathieu	CEA	Shawinigan
56	Garon	Claude	Animateur	Montréal
57	Gillis	Jessen	CEA	Windsor
58	Gosselin	Marc	CEA	Beaupré
59	Grenier	Hélène	CEA	Chandler
60	Henley	Julie	CEA	La Baie
61	Héroux-Moyles	Mélissa	CEA	Ste-Anne-des-Monts
62	Huard	Lorraine	CEA	Paspébiac
63	Huet	Line	CEA	Gaspé
64	Isabelle	Christine	Observatrice	ICÉA
65	Jobin	Julie	CEA	Québec
66	Jolicoeur	Chantal	CEA	Mont-Laurier
67	Jolin	Yanick	CEA	Montréal
68	Joly	Stéphanie	CEA	La Chute
69	Joseph	Naromie	CEA	St-Laurent
70	Labonté	Nancy	CEA	Magog
71	Labrecque	Rina	CEA	St-Gervais
72	Lachance	Monia	CEA	Magog
73	Lachance	Mylène	CFP	Gaspé
74	Lacroix	Clément	CEA	Sherbrooke
75	Ladouceur	Jean-Marie	Observateur	ICÉA
76	Lajeunesse	Josée	CEA	St-Hyacinthe
77	Lajoie	Marie-Ève	CEA	Lebel-sur-Quévillon
78	Lallier	Kim	CEA	Laval
79	Lambert	Éric	Université	Lasalle
80	Lambert	Lyne	CEA	Chandler
81	Langlois	Ange	Université	Montréal
82	Lapalme	Victor	Observateur	ICÉA
83	Lapierre	Nicole	Université	Montréal
84	Lapointe	Claire	CFP	La Prairie
85	Laquerre	Danyel	CFP	Lévis
86	Larouche	Cathya	CFP	Jonquière
87	Leblanc	Patrick S.	CFP	La Pocatière
88	Leboeuf	Micheline	CEA	Laval
89	Letendre	Carole	Université	Trois-Rivières
90	Levasseur	Édith	CFP	Gatineau
91	Léveillé	Michel	CEA	Windsor
92	Lévesque	Carolle	CEA	Ville-Marie
93	Lévesque	Daniel	CEA	Charlesbourg

## Compte rendu du 2<sup>e</sup> colloque des adultes en formation

94	Lévesque	Mélanie	CEA	La Pocatière
95	Lord	Judith	CEA	La Pocatière
96	Martin	Robert	Coordonnateur	Montréal
97	McGuire	Teresa	Observatrice	Montréal
98	Médina	Claudia	CEA	Ste-Hyacinthe
99	Molina	Hector	CEA	St-Jean-sur-le-Richelieu
100	Monti	Louis	Université	Trois-Rivières
101	Montigny	Cynthia	CEA	Joliette
102	Neilsen	Susan	Invitée	TASA 2000
103	Noël	Éric	CEA	Beauport
104	Normand	Bernard	Observateur	ICÉA
105	Normandin	Emmanuelle	CEA	Amos
106	Normandin-Racine	Kaeven	CEA	St-Jean-sur-le-Richelieu
107	Nunes Dos Reis	Moises	CEA	Gaspé
108	O'Connor	Meghan	CEA	Témiscaming
109	Ouedraogo	Ismaël	Université	Hull
110	Paradis	Annie	CFP	Lasalle
111	Parthenais	Francis	CFP	Chitoutimi
112	Payne	Celia	Invitée	TASA 2000
113	Pépin	Caroline	CEA	Rouyn-Noranda
114	Perreault	Benoît	CEA	Temiscaming
115	Poirier	Aliette	Observateur	ICÉA
116	Poirier	Sandrine	CEA	Rouyn-Noranda
117	Prévost	Marylise	CEA	Lachute
118	Raby	Sébastien	CEA	Mont-Laurier
119	Ratzlaff	Jeanne	Observatrice	Montréal
120	Renaud	Émilie	CEA	Beaupré
121	Renaud	Johanne	CEA	Îles-de-la-Madeleine
122	Richard	Diane	CEA	Îles-de-la-Madeleine
123	Rouault	Sesilina	CFP	La Tuque
124	Roy	Sébastien	CEA	La Pocatière
125	Salvas	Claude	Université	Trois-Rivières
126	Savard	France	Cégep	Jonquière
127	Shink	Claude	CEA	La Sarre
128	St-Onge	Louis-Paul	CEA	Rivière-du-Loup
129	St-Pierre	Caroline	CEA	Ste-Anne-des-Monts
130	Sylvain	Denis	Université	Montréal
131	Synnott	Denyse	CEA	Gaspé
132	Tardif	Isabelle	CFP	Gatineau
133	Tarpin	Christine	Observatrice	ICÉA
134	Vachon	Carmen	Cégep	Sept-Îles
135	Vallée	Valérie	CEA	Amos
136	Veilleux	Francine	Accueil	Montréal
137	Viau	Françoise	CEA	Ville-Marie
138	Wellman	Sandra	CEA	La Baie
139	Whitmore	Louise	Accueil	St-Hubert



# Merci!

à nos partenaires et commanditaires



Centrale des syndicats  
du Québec

